



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°121 du 23 juillet 2021

UNE

PAQUET CLIMAT POUR UNE NEUTRALITÉ CARBONE À L'HORIZON 2050



Crédit photo : © European Union, 2021

La Commission européenne a présenté, le 14 juillet dernier, un arsenal législatif en vue d'atteindre l'objectif de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et d'engager l'Union sur la voie de la neutralité climatique à l'horizon 2050.

« L'Europe est désormais le tout premier continent à présenter une architecture complète pour répondre à ses ambitions climatiques » : c'est avec ces mots que la Présidente de la Commission européenne, [Ursula von der Leyen](#) a introduit [ce paquet climat](#) intitulé « Fit for 55 » affichant ainsi clairement l'objectif de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 1990) en vue d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, deux objectifs inscrits dans la [loi européenne sur le climat](#) adoptée le 28 juin dernier.

Cette architecture législative repose sur [une quinzaine de propositions](#) interdépendantes comprenant des nouvelles initiatives ainsi que des mises à jour de textes existants mettant en œuvre le [Pacte vert européen](#) et concernant les politiques climat, d'énergie, d'utilisation des terres, de transport et de fiscalité.

Parmi les mesures importantes, on relèvera d'abord la **révision du système d'échange de quotas d'émission (ETS)** : abaissement du plafond global des émissions, relèvement du taux annuel de réduction, suppression progressive des quotas d'émission à titre gratuit pour l'aviation, intégration des émissions du transport maritime dans le système ETS, mise en place d'un marché du carbone distinct pour les transports et les bâtiments (chauffage). **En matière d'énergie, il est proposé de réviser la directive sur les énergies renouvelables** (objectif relevé à 40 % d'ici à 2030) **et celle sur l'efficacité énergétique** (objectif annuel plus contraignant de réduction de la consommation

d'énergie pour atteindre une diminution de 36% de la consommation d'énergie primaire d'ici 2030, mise à contribution du secteur public qui devrait réduire sa consommation annuelle d'au moins 1,7% et rénover 3% de ses bâtiments chaque année). **Sur le volet taxation de l'énergie, l'Exécutif européen propose une révision de la directive de 2003** par un alignement de la taxation des produits énergétiques sur les politiques de l'Union en matière d'énergie et de climat, en promouvant des technologies propres et en supprimant les exonérations obsolètes et les taux réduits qui encouragent actuellement l'utilisation de combustibles fossiles. **La Commission souhaite également que les voitures et camionnettes neuves immatriculées en 2035 n'émettent plus aucune émission de CO₂**; les véhicules à essence mis en circulation avant 2035 pourront continuer à circuler là où ils seront encore autorisés en fonction de leur niveau d'émission mais leur mise hors service devrait avoir lieu vers 2050. Autre domaine visé par le paquet climat : **la révision de la législation actuelle sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (LULUCF)** afin d'inciter plus fortement les États membres à augmenter leurs puits de carbone naturels. Enfin, **il est proposé de créer un Fonds social pour le climat** qui apportera des financements aux États membres pour « aider les personnes à financer leurs investissements dans la rénovation, de nouveaux systèmes de chauffage et de refroidissement et une mobilité plus propre ». Ce fonds alimenté par le budget de l'UE pourrait lever potentiellement 72,2 milliards d'euros en prix courants.

L'ensemble de ces propositions va à présent être examiné par les colégislateurs, Parlement européen et Conseil. Le Vice-Président Frans Timmermans a d'ailleurs présenté ce paquet législatif aux ministres de l'Environnement des Vingt-sept réunis en Conseil informel le 20 juillet dernier. Un exercice de pédagogie est également prévu au Parlement européen dès la rentrée fin août. Au vu des premières réactions suscitées par cette feuille de route, son parcours législatif risque en tout cas de ne pas être un long fleuve tranquille.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

DÉVELOPPEMENT DURABLE DES ALPES : LES JEUNES ONT LA PAROLE !



Crédit photo : © Miquel Fabre - Flickr

Jusqu'au 31 octobre prochain, la SUERA invite les 16/25 ans à exprimer leur vision des Alpes de demain. Participez !

« *Pitch your project* » est un concours européen destiné aux jeunes du massif alpin, invités à présenter des idées de développement durable de la région alpine, dans tous les domaines. Cette année, 4 thèmes ont été retenus par la [stratégie européenne pour la macrorégion alpine](#) (SUERA), qui organise [le concours](#) : « vivre dans la région alpine », « être actif grâce à la région alpine », « innover dans la région alpine », et « protéger la région alpine ». Les 3 lauréats se verront allouer 2000, 3000 ou 5000 euros de prix et des experts assisteront les gagnants dans la mise en œuvre de leur projet. Pour s'inscrire, c'est [ici](#).

À noter également que les jeunes montagnards (18-29 ans) sont invités à répondre à [une enquête d'Euromontana](#), l'association européenne des zones de montagne, qui souhaite connaître leurs aspirations, leurs besoins, leurs difficultés et leur vision des territoires de montagne. Les

contributions reçues serviront à alimenter la réflexion lors de la conférence d'Euromontana sur les jeunes et lors des Assises européennes de la montagne sur le thème « Montagnes Intelligentes » en octobre 2022 en Italie.

PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'EUROPE : UNE ENTREPRISE DE LA RÉGION SOUTENUE



La BEI s'est engagée à soutenir les activités de R&D du groupe pharmaceutique français Théa basé à Clermont-Ferrand.

Crédit photo : © EIB logo

La Banque européenne d'investissement (BEI) et les laboratoires pharmaceutiques Théa [ont annoncé le 15 juillet](#) la signature d'un accord de financement d'un montant de 50 millions d'euros. Cet investissement de la BEI est garanti par le [Fonds européen pour les investissements stratégiques](#) (FEIS), l'instrument principal du [Plan d'investissement pour l'Europe](#). L'opération concerne le financement d'activités de recherche et développement (R&D) au sein de Théa en vue de la mise au point de nouvelles molécules, de formulations galéniques et de systèmes innovants d'administration de médicaments à usage ophtalmique. L'objectif est également de contribuer à préserver et à accroître les possibilités d'emploi qualifié dans le domaine de la R&D. [Les Laboratoires Théa](#) sont basés à Clermont-Ferrand et constituent un acteur majeur de l'industrie pharmaceutique européenne dans le domaine de l'ophtalmologie. Depuis son lancement, le Plan d'investissement pour l'Europe a mobilisé 546 milliards d'euros d'investissements dans l'ensemble de l'UE, dont plus de 90 milliards d'euros en France.

SEMAINE EUROPÉENNE DES RÉGIONS ET DES VILLES



N'hésitez pas à vous inscrire à cette édition 2021 à partir du 30 août !

Crédit photo : © European Week of Regions and Cities - EU

Pour la deuxième année consécutive, la Semaine européenne des Régions et des Villes (EWRC) qui aura lieu du 11 au 14 octobre se tiendra sous forme virtuelle, permettant ainsi à un plus large public de suivre une ou plusieurs des 300 sessions organisées auxquelles il sera possible de [s'inscrire](#) à partir du 30 août. Evènement phare de la politique régionale européenne organisé par le Comité des Régions et la direction générale de la Politique régionale et urbaine de la Commission européenne, [cette dix-neuvième édition](#) mettra le cap sur la reprise post pandémie autour des transitions verte et numérique, de la cohésion et de l'implication des citoyens.

Comme chaque année la Région Auvergne-Rhône-Alpes y participera. Le 12 octobre (9h30-11h) elle pilotera un atelier qui impliquera également trois autres régions de la [stratégie de l'Union](#)

[européenne pour la macrorégion alpine](#) (SUERA), la Lombardie, le Land de Salzbourg et la Vallée d'Aoste sur le thème du « développement durable des destinations et territoires de montagne » avec des témoignages éclairants.

Une candidature des Régions des [Quatre moteurs pour l'Europe](#) à un « side-event », atelier faisant partie des événements organisés en marge des événements officiels de l'EWRC, est également en préparation sur le thème des défis de l'enseignement supérieur.

ACTUALITÉS

FEU VERT POUR LE PLAN DE REPRISE ET RÉSILIENCE FRANÇAIS



Les ministres des Finances de l'UE ont approuvé le 13 juillet les 12 premiers plans nationaux de reprise et résilience (PNRR) dont celui de la France.

Crédit photo : © Denis Collette - Flickr CC

Principal instrument du [Plan de relance européen « Next Generation EU »](#), la Facilité pour la reprise et la résilience (FRR) doit permettre de mobiliser 672 Milliards d'euros sur la période 2021-2026 dont 312,5 milliards d'euros de subventions pour soutenir les investissements et les réformes visant à assurer la relance économique et à accompagner les transitions énergétique et numérique dans les États membres de l'UE.

Doté de 39,4 milliards d'euros, le plan de reprise et de résilience de la France (PNRR) avait été [validé par la Commission européenne le 23 juin dernier](#) et le Conseil de l'UE avait un mois pour se prononcer. [Approuvé officiellement en Conseil ECOFIN le 13 juillet](#), le PNRR viendra abonder le [Plan France relance](#). Les 91 mesures du plan s'articulent autour des six domaines d'action prioritaires ("piliers") identifiés pour l'intervention de la Facilité, notamment **la transition écologique (46% de l'enveloppe allouée à la France)** via un soutien à la rénovation énergétique des bâtiments (5,8 milliards d'euros), la modernisation du réseau ferroviaire (4,4 milliards d'euros), des investissements en faveur de l'hydrogène décarboné (1,9 milliards d'euros) ou encore des mesures en faveur de la biodiversité et de l'économie circulaire (414,5 millions d'euros). **Les investissements en faveur de la transition numérique dans l'administration publique et les entreprises concentrent également 21% des financements** (2 milliards d'euros fléchés sur le secteur de la santé, 1,8 milliards d'euros pour le développement des technologies numériques clés telles que la cybersécurité ou la 5G, 500 millions d'euros pour soutenir la numérisation de l'administration publique et 240 millions d'euros pour le déploiement de la fibre). Le reste des financements doit accompagner la résilience de l'économie et l'inclusion sociale via la modernisation du marché du travail, le soutien à la formation et à la reconversion professionnelle (7,1 milliards d'euros), la modernisation de l'éducation (750 millions d'euros), le soutien au secteur culturel (702 millions d'euros) et la modernisation du système de santé, en cohérence également avec les recommandations formulées dans le cadre des semestres européens de 2019 et 2020.

Depuis le 31 mai, date à laquelle tous les États membres avaient [ratifié la décision sur les ressources propres](#) permettant de lancer la phase opérationnelle du Plan de relance européen, la Commission européenne a déjà emprunté 45 milliards d'euros sur les marchés financiers sous forme d'obligations, dont la [dernière opération émise le 14 juillet](#). Ces fonds ont permis d'effectuer les premiers paiements aux États pour soutenir les investissements réalisés dans le cadre des [programmes REACT-EU](#) et devraient permettre de verser dans les prochaines semaines les préfinancements prévus dans le cadre de la Facilité, soit 13% de l'enveloppe attribuée aux Plans nationaux de reprise et de résilience (5,1 milliards d'euros pour la France).

VISION À LONG TERME POUR LES ZONES RURALES



Crédit photo : © Gilles Péris y Saborit - Flickr CC

La Commission européenne a publié le 30 juin une communication consacrée aux enjeux des zones rurales au sein de l'UE qui propose les prémises d'un Plan d'action rural et le lancement d'une réflexion visant à l'élaboration d'une stratégie intégrée pour l'avenir de ces zones à l'horizon 2040.

Dans une [Communication](#) publiée le 30 juin et intitulée « *Vision à long terme pour les zones rurales: vers des zones rurales de l'UE plus fortes, connectées, résilientes et prospères* » (cf. [communiqué de presse](#)), la Commission européenne dresse un panorama des nombreux défis auxquels les territoires ruraux européens sont confrontés (vieillesse, urbanisation, maintien et développement d'activités économiques, accès aux infrastructures et services publics, transitions numérique et écologique...), tout en soulignant le potentiel de ces zones, et propose un [Plan d'action rural](#) articulé autour d'initiatives phares. Parmi les mesures proposées, le Plan d'action prévoit notamment la mise en place d'ici fin 2021 d'un « **Pacte rural** » en lien avec [le Comité des Régions](#) visant à associer les acteurs locaux, régionaux et nationaux à la réflexion, ainsi que la création en 2022 d'un **observatoire rural** destiné à améliorer la collecte et l'analyse des données disponibles sur les zones rurales. Est également prévue la mise en œuvre du « **test rural** » (*rural proofing*) visant à examiner l'impact potentiel des politiques de l'UE sur l'emploi, la croissance et le développement durable dans les zones rurales, à l'aune des enjeux et besoins de ces territoires.

Ces propositions font suite à la [consultation publique sur la vision à long terme pour les zones rurales](#) organisée à l'automne 2020 et s'inscrivent dans la réflexion visant à accompagner le développement durable et équilibré des zones rurales conformément à [l'article 191](#) (ex art. 174) du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) qui invite l'UE à accorder une attention particulière aux zones rurales en promouvant un développement harmonieux de l'ensemble de l'Union, en renforçant sa cohésion économique, sociale et territoriale et en réduisant les écarts entre les régions.

D'ici mi-2023, la Commission fera le point sur les actions réalisées et programmées dans les programmes de soutien en faveur des zones rurales financés par l'UE pour la période de programmation 2021-2027 (notamment via les fonds FEADER de la Politique Agricole Commune dédiés au développement rural et les Fonds de la politique de cohésion FEDER/FSE) et mettra en évidence les lacunes, le cas échéant. Elle publiera un rapport au premier trimestre 2024 incluant des orientations et propositions pour renforcer le soutien et le financement en faveur des zones rurales et alimenter l'élaboration des propositions pour la période de programmation suivante (2028-2034).

DES INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DE LA CAUSE ANIMALE



Crédit photo : © AD 04 - Flickr CC

C'est la sixième fois qu'une initiative citoyenne européenne est couronnée de succès : elle porte sur le bien-être animal tandis qu'une autre initiative également sur ce sujet vient d'être enregistrée.

Le succès des [initiatives citoyennes européennes](#) (ICE) ne s'est pas démenti depuis leur création en 2012, comme en témoigne le [site](#) qui leur est dédié. Parmi les plus récentes, la demande de suppression des cages pour les animaux d'élevage a recueilli 1 397 113 signatures. Ce nombre élevé de soutiens qui a dépassé le million a déclenché son examen par la Commission européenne qui lui a donné une [réponse positive](#) et qui présentera d'ici à 2023 une proposition législative pour une disparition progressive des cages pour un certain nombre d'animaux d'élevage. Sur le même thème du bien-être animal, une autre initiative est actuellement proposée [contre les expérimentations animales](#), notamment lors de la mise au point des cosmétiques. Cette ICE a été enregistrée par la Commission européenne le 30 juin tout comme celle relative à [l'Ecoscore européen](#). Les initiateurs du projet souhaiteraient à terme disposer d'un label fiable d'information sur l'incidence environnementale des produits fabriqués ou vendus sur le marché de l'UE pour les consommateurs. Les organisateurs de ces nouvelles ICE peuvent à présent commencer à collecter les signatures de soutien.

L'EUROPE FINANCE SA SECURITÉ INTÉRIEURE



Crédit photo : © Actu Secours - Flickr CC

Le Parlement européen a validé la création du nouveau fonds 2021-2027 destiné à assurer un niveau de sécurité élevé dans l'Union.

C'est à une très large majorité que les Eurodéputés ont approuvé le 6 juillet dernier [le Fonds européen pour la sécurité intérieure 2021-2027 \(FSI\)](#). Pourvu d'une dotation de 1,931 milliards d'euros, pour la période 2021-2027, il participera à la lutte contre le terrorisme et la radicalisation, à la criminalité grave et organisée et à la cybercriminalité. Les futurs appels à propositions seront publiés [ici](#).

Lors de la [programmation budgétaire précédente](#), ce Fonds avait permis de travailler à combattre l'immigration clandestine, par la mise en place de contrôles uniformisés aux frontières, et au traitement des visas, ainsi qu'à la prévention et la répression de la criminalité, à la gestion des crises et à la coopération policière.



POLITIQUE EUROPÉENNE EN FAVEUR DE LA SANTÉ, C'EST PARTI !



Crédit photo : © EU4Health FF Kostheim - Flickr CC

Le premier programme de travail du nouveau programme 2021-2027 en faveur de la santé est désormais opérationnel.

[EU4Health](#) qui désigne le nouveau programme européen pour la santé 2021-2027 est doté d'une enveloppe de 5,3 milliards d'euros destinés à favoriser une santé européenne forte grâce à la prévention, au soutien en cas de crises et à des systèmes de santé performants sur l'ensemble du territoire. Le [premier programme de travail annuel](#) pour la mise en œuvre de ces objectifs a été adopté. Il est doté de 312 millions d'euros pour 2021 et financera des systèmes de santé plus modernes et plus résilients, des interventions visant à renforcer notre préparation aux crises sanitaires et une action plus décisive de l'UE dans la lutte contre le cancer.

Les projets financés dans ce cadre couvriront la surveillance des maladies, la prévention des pénuries de médicaments, la prévention, la détection précoce, le diagnostic et le traitement du cancer, le renforcement des réseaux européens de référence pour les maladies rares, le test de la résilience des systèmes de santé et la préparation d'un espace européen des données de santé, entre autres.

Les cinq premiers appels à propositions ont été publiés [ici](#), ils seront ouverts du 29 juillet au 15 septembre.

BONNES VACANCES



Crédit photo : © Rafaël Reverdy Carrasco - Flickr CC

Toute l'Équipe d'Ambition Europe vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous à la mi-septembre.

L'équipe de la Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles vous souhaite un excellent été 2021 et vous donne rendez-vous à la mi-septembre pour un prochain numéro.



L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de l'environnement ?

Le premier appel à propositions LIFE 2021-2027 a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

PARTICIPEZ AU CONCOURS PHOTO DE LA CONVENTION ALPINE 2021

Les lacs et rivières alpins à l'honneur du concours photo de la Convention alpine.

La Présidence suisse de la [Convention alpine](#) lance [l'édition 2021 du concours photo](#), dédié aux lacs et rivières alpins de toutes tailles et formes, témoignant de leur biodiversité. Les treize meilleures photos seront publiées dans l'édition 2022 du calendrier de la Convention alpine, et parmi elles, les 3 photos lauréates recevront un prix de 100, 200 ou 300 euros. Pour participer (avant le 31 août), suivez [ce lien](#).

REACT-EU : DES FONDS SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS EN FRANCE

La Commission européenne a annoncé le 8 juillet dernier des financements supplémentaires dans le cadre du dispositif de relance [REACT-EU](#) qui concerne la politique de cohésion. Ainsi, le programme opérationnel national FEAD ([Fonds européen d'aide aux plus démunis](#)) recevra 104 millions d'euros supplémentaires pour l'aide alimentaire aux plus de 4,8 millions de personnes dans le besoin. Selon la Commission, le nombre de personnes n'ayant pas accès à suffisamment de nourriture pour elles-mêmes et leurs familles a augmenté de 20% avec la pandémie de COVID-19 ; le FEAD contribue à environ un tiers de la totalité de l'aide alimentaire livrée en France, des colis alimentaires principalement.

DICO DE L'EUROPE



VU D'EUROPE

« Vu d'Europe » propose de partager l'information de 10 médias européens, dans votre langue.

Depuis le 1^{er} juillet, 10 médias européens ont lancé une offre d'information collaborative baptisée « [Vu d'Europe](#) », pour permettre aux citoyens de l'Union d'accéder à des contenus vérifiés et traduits, provenant de 10 groupes audiovisuels européens de service public membres de [l'Union européenne de radio-télévision](#) (UER). Les sujets de tous horizons seront abordés sous l'angle européen, dans le souci de porter à la connaissance du plus grand nombre l'angle d'approche de ces problématiques par chaque pays. « Vu d'Europe » se définit comme « *une fenêtre sur le reste du continent* » et se positionne comme « *un contrepoids aux campagnes de désinformation* ». Au niveau français, c'est [France Télévisions](#) qui est membre de cette initiative.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)